L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 3 JANVIER 1888. 6me Année

Dufour & Bonnet.
Propriétaires Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La., Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI, 3 JANVIER 1888.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

EDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Jas. P. Guinault, à l'encoignure des rues St-Charles et Chestnut, à la vacherie Elgin, près du Parc Audubon—15 vaches laitières, 1 cheval, 2 juments, 1 spring wagon, 1 jersey-wagon couvert, 1 phaeton, 1 jumper, charrette à lait, bidons, baquets et tous les ustensiles de la vacherie.

Par W. I. Hodgson, au coin des rues Walnut et Felicia—Le contenu d'une grocerie, bestiaux, wagons et autres effets.

Par Hy. Stern & Co., à leur salle d'encan, No. 35 rue de Chartres.—Bottes, souliers et bredequins.

Essais, réformes, progrès, dans l'industrie sucrière louisianaise.

Nous lisons, dans le *Sugar Bowl* du 31 décembre, cette phrase caractéristique, qui annonce une révolution très prochaine dans l'industrie sucrière en Louisiane :

"Dans notre pays, comme en beaucoup d'autres, de nombreux producteurs chimistes et économistes, réclament la *diffusion de la bagasse*, comme le moyen le plus économique de tirer de la canne tout le jus qu'elle contient. C'est ce qui nous fait croire qu'avant longtemps, on adoptera, dans notre Etat, les deux procédés à la fois, en les combinant habilement."

C'est le résultat plus que probable, presque certain, de toutes les expériences qui se font, en ce moment, ici et ailleurs.

L'idée n'est pas nouvelle en Louisiane; elle était exposée clairement, il y a plus de six mois, par M. T. M. Cage, de la paroisse Terrebonne, dans une lettre que publiait le *Sugar Bowl*.

Dernièrement, encore, il écrivait ce qui suit: "J'espère que l'on fera l'essai que j'ai proposé, il y a quelques mois, de soumettre la bagasse à la diffusion. Si j'en avais les moyens, je ferais construire une machine à couper la bagasse, puis, je ferais passer la bagasse par la diffusion, et je la soumettrais finalement au moulin."

C'est, à peu de chose près, le système français adopté par M. Perret et dont nous avons parlé plus d'une fois.

Il est inutile de nier l'efficacité du procédé chimique : il vient de donner, sur l'habitation Magnolia, paroisse Plaquemine, Louisiane, des résultats qui ne laissent plus aucun doute sur sa puissance d'extraction; il a fourni, pour les premiers sucres, un peu plus de 146 livres à la tonne, et, pour les seconds sucres, 40 livres—soit, en tout, 186 livres et une fraction. Dans une expérience plus récente, les seconds sucres ont fourni 43 livres—ce qui faisait, cette fois, un total de 189 livres. Il est impossible de demander, de rêver davantage, puisque la canne contient de 10 à 15 pour cent de matière purement ligneuse.

Il y a mieux encore. Un de nos planteurs les plus intelligents, les plus expérimentés, et même temps qu'un intrépide fureteur, toujours à la recherche d'améliorations, qu'il lui arrive souvent d'améliorer—M. T. E. Beauvais, qui a été l'une des plus tristes victimes de l'inondation produite par la crevasse Davis, a fait, dernièrement, sur la bagasse, des essais extrêmement intéressants, sur l'habitation Ames.

On sait que là, comme sur l'habitation Magnolia, on passe la canne au Shredder, avant de la livrer au moulin. La première opération avait donné 74 pour cent de jus; restait donc un écart de 26 pour cent. M. Beauvais a repris la bagasse en sous-œuvre; il l'a fortement imprégnée d'eau chaude—à peu près comme on le pratique dans le procédé de la diffusion—puis, il l'a soumise, une seconde fois, à la pression des cylindres. Il en a tiré encore 12 pour cent de jus qui était resté dans la matière ligneuse—ce qui fait un total de 86 pour cent—exactement le résultat auquel on est arrivé avec la diffusion. L'écart n'était donc plus que de 14 pour cent—c'est-à-dire ce qui reste de matière ligneuse, irréductible au moulin, comme matière saccharine, dans la canne. Nous devons ajouter qu'il s'est servi d'une presse qui sert à l'extraction des huiles—d'où la conclusion qu'il tire, avec beaucoup de justesse, qu'avec une presse hydraulique que l'on se procurerait à bon marché, il est possible d'épuiser, complètement, la bagasse, et, à la rigueur, de se passer de la diffusion.

Voilà, assurément, qui mérite d'attirer toutes les attentions. Nous croyons que cette expérience ne sera pas perdue et qu'elle va provoquer bien des améliorations dans le système des moulins.

Ce n'est pas tout. Nos lecteurs savent déjà que l'ex-gouverneur Warmoth a obtenu, par le procédé ordinaire, mais avec des machines perfectionnées, 155 livres de sucre à la tonne. Il y a donc, entre le résultat de son extraction par les moulins et ceux qu'a donnés la diffusion, une différence de 31 pour cent, dans le premier essai dont le total a été de 186 livres, et de 10 pour cent, dans le second qui a donné un total de 171 livres.

Or, le gouverneur Warmoth, qui est aussi un chercheur de premier ordre et ne laisse jamais échapper une occasion de faire progresser une industrie, dont il est un des plus célèbres représentants, —le gouverneur Warmoth, disons-nous, va profiter du voisinage des appareils de la diffusion pour leur soumettre sa bagasse. On attend cette nouvelle expérience avec une grande anxiété. A quel résultat conduira-t-elle? Obtiendra-t-on, de la canne, déjà fort épuisée par les cylindres, une quantité assez considérable de jus saccharin, pour arriver au quantum pour cent qu'a donné la batterie de diffusion? S'il en est ainsi, il faudra en conclure que la vérité est dans la combinaison des deux systèmes.

Les [illegible] opérations que l'on pulsera faire [illegible] purement chimiques, c'est-[illegible] est trop coûteux; c'est, [illegible] réduit les engrais de cannes à [illegible] elles ne [illegible] plus servir qu'à [illegible] combustible—ce qui [illegible] d'achat de bois ou de [illegible] passe ma[illegible]

[illegible] ent de France, où [illegible] ment compris que l'on ne [illegible] traiter une matière ligneuse, à [illegible] dure, comme betterave. De là, [illegible] de soumettre la canne à une [illegible] pression des cylindres, avant de [illegible] diffuseur, qui la rend ensuite [illegible] ment épuisée et à l'état com[illegible]

Il y a dans ce système, une autre amélioration, qu'il est bon de constater ici, et qui a une grande importance au point de vue économique. Ce n'est plus d'eau chaude ordinaire que la bagasse est imprégnée, au sortir du moulin, mais de vesou, c'est-à-dire du premier jus de canne. On comprit que, dans ce cas, il y ait moins de matière aqueuse dans le jus et que l'évaporation, de son côté, devienne moins coûteuse.

Tout ce qui précède donne une idée assez juste du travail étonnant qui se fait maintenant, chez nous et ailleurs, dans l'industrie sucrière basée sur l'exploitation de la canne tropicale. On est heureux de constater cette activité aussi féconde que fébrile; elle fait présager de beaux jours pour notre belle industrie—surtout quand on songe que le Nord de la Louisiane, avec ses terres d'une extrême fertilité, se lance dans la même voie et promet de contribuer considérablement à l'accroissement de la production.

En présence de l'admirable récolte que nous venons de faire, il est impossible de ne pas se demander à quel résultat on fût arrivé, si toutes les réformes qui sont encore à l'état d'essai avaient été adoptées généralement, depuis un an ou deux. La récolte, que l'on évalue de 250,000 à 300,000 boucauts, aurait, certainement été grossie de 50,000 à 60,000 boucauts. Quel éloquent argument à opposer à ceux qui, au Congrès, nous font la guerre et voudraient diminuer ou réduire le tarif sur les sucres étrangers!

Nous commencerons l'année 1888, en sollicitant spécialement à nos courageux et industrieux planteurs souffrés tout le succès qu'ils méritent et une victoire complète contre les partisans de la réduction dont on les menace.

State National Bank.—Cette banque, une des plus dignes de confiance qui soient, livre, aujourd'hui, à la publicité un résumé de ses opérations du dernier semestre, résumé que ne trouveront pas dénué d'intérêt les négociants en relations d'affaires avec elle. Dans l'actif on verra accusé des prêts remboursables sur demande s'élevant à plus d'un million de piastres, et plus loin un fonds de réserve considérablement accru; chiffres bien faits pour mériter à la banque que dirige si prudemment, si habilement M. Pierre Lanaux, la popularité dont elle jouit. A la suite de l'état de situation, quelques lignes invitent les actionnaires à se présenter à l'institution pour recevoir le dividende qui leur est échu.

Banque d'Epargnes Germania.—On trouvera plus loin l'état de situation de la Banque d'Epargnes Germania, à la clôture des affaires, le 31 décembre 1887. Cette institution de crédit est en pleine prospérité. Elle diffère des autres banques en ce qu'elle est la seule qui paie un intérêt aux déposants. Ainsi sa clientèle s'accroît-elle rapidement. Elle a aussi la bonne fortune de posséder une direction composée d'hommes d'affaires à la fois prudents et expérimentés.

Banque du Peuple.—En même temps que les autres banques de la ville, elle est mettant sous les yeux du public, dimanche dernier, un état de situation des plus satisfaisants. Les chiffres qui s'y trouvent sont éloquents; ils disent à n'en pas douter que si les opérations de l'institution ont été heureuses, c'est dû à la sagesse, à la prudence dont le président, M. Landry, a fait preuve dans l'exercice de ses fonctions.

Banque Nationale Germania.—Cette banque, une des plus florissantes de la Nlle-Orléans, a déclaré un dividende semestriel de 4 pour cent payable à ses actionnaires sur demande.

Nulle autre médecine n'a obtenu l'approbation des habitants de Lowell et de ses environs, comme la Salsepareille d'Ayer.

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal* Nouvelle Ibérie, paroisse Ibérie, du 31 décembre 1887 :

Quelques-unes de nos grandes habitations ont encore devant elles deux ou trois semaines de roulaison. Le rendement de la canne est quelque chose de phénoménal.

M. Pierre Barilleaux qui est allé de Terrebonne, il y a quelques années, s'établir dans Ste-Marie, très heureusement, a cédé maintenant l'habitation qu'il cultive en toute propriété; il a réalisé, cette année, un bénéfice net de $2,800.

—Si étrange que cela puisse paraître à son nombre de Louisianais, nos terres les plus productives en sucre sont dans les paroisses du nord, telles que les Avoyelles et Rapides. Voici ce qui l'explique. Ces terres sont formées par les alluvions de la Rivière Rouge, et, de plus, elles ont été enrichies par la pousse de magnifiques forêts. Les terres boisées sont toujours les meilleures pour la canne.

Voici ce que nous écrit notre correspondant des Avoyelles: "Je ne vous dirai rien d'exagéré en vous affirmant que l'on a tiré 3500 livres de sucre net, même davantage, du cinquante acres, cette saison. Nos terres peuvent être placées au rang des meilleures terres de l'Etat pour la canne; dans quelques années, c'est de là que nous viendront les plus abondantes récoltes de sucre.

Le seul obstacle à la culture de la canne, dans ces régions, c'est la gelée blanche qui arrive souvent de bonne heure. Pour tirer un bon parti des cannes, que fois qu'elles sont gelées, il faut employer des machines spéciales très perfectionnées. Il est nécessaire aussi d'y consacrer de vastes étendues, pour tirer le sucre du sorgho, d'abord, puis, travailler la canne tropicale, jusqu'au moment où les froids menacent et, alors, mettre celles qui restent sur pied en windrow. On peut les laisser ainsi des mois entiers. Voilà ce que l'on peut faire ici; mais pour cela, il faut que nous soyons *protégés*."

—190 livres de sucre à la tonne de cannes!

Le rendement en sucre par la diffusion a donné tout ce qu'il promettait. De la première expérience qui a eu lieu le 3 décembre, il a été tiré 146 livres pour les premiers sucres, et 40 livres pour les seconds. Déjà le public qui a eu lieu le 10, avec le procédé de carbonatation, a donné le même résultat pour les premiers sucres; le rendement des seconds sucres a été de 43 livres, c'est à-dire 189 livres, en tout. De sorte qu'en supposant les quelques améliorations qui sont encore possibles dans les appareils et dans la façon de s'en servir, on peut affirmer que l'on arrivera, sans peine, au chiffre rond de 190 livres.

Le temps effrayable qu'il a fait ensuite, a forcé d'arrêter, pendant 10 jours, les opérations de la diffusion et, pendant 4 jours, la roulaison de M. Warmoth.

Les premières cannes coupées cette semaine, ont polarisé 94,5 en sucrose, avec un coefficient de pureté de 88—ce qui pourra donner plus de 200 livres de sucre à la tonne.

—1er essai, du 3, sur 80 tonnes de cannes.

1ers sucres, la tonne de canne	146 1
2mes sucres, la tonne de canne	40 0
Total	$186 1

—2me essai, du 10, 90 tonnes de cannes.

1ers sucres, la tonne de cannes	128 1
2mes sucres, la tonne de cannes	43 7
Total	$171 8

—Nous avons dit, dernièrement, que le procédé de filtration due à M. Kleemann n'avait pas donné tous les résultats qu'on pouvait en attendre, parce qu'il avait été employé dans de mauvaises conditions. Depuis lors, MM. Kleemann et Schultz ont démontré que nous avions raison. Ces deux messieurs se sont transportés à la station expérimentale de Kenner; ils y ont fait une série d'expériences sur le jus, sur les écumes, sur le sirop, sur les mélasses, et ils sont arrivés à de très beaux résultats. Des échantillons de leurs produits ont été envoyés à la Bourse au Sucre, par le professeur Stubbs, avec explication des procédés employés. Nous devons ajouter que le lignite, ou bois bitumineux, vulgairement appelé tourbe, de l'Alabama, a produit un aussi bon effet que celui de l'Allemagne — encore une amélioration que nous recommandons à nos planteurs.

—Bon nombre de nos sucriers sont en retard. Il arrive rarement, même dans les saisons les plus mauvaises pour la roulaison, que beaucoup de planteurs n'aient pas fini leurs travaux pour la fin de l'année. Il s'en trouve, cette année, au moins une douzaine dans ce cas. Cela prouve que la récolte a été extrêmement abondante, car le temps a été très beau jusqu'ici, et avec une récolte ordinaire, tous eussent évidemment fini, depuis quelque temps.

Nous savons bien que le changement qui s'est fait, dernièrement, dans la température, a beaucoup nui aux travaux, qu'il les a quelquefois interrompus et, par conséquent, qu'il a augmenté les frais de roulaison. Nous croyons pouvoir affirmer que plusieurs n'auront pas terminé avant la fin de janvier; il y en a un ou deux dans ce cas, le long du fleuve, au-dessus de la Nouvelle-Orléans, un ou deux sur la Tèche et plusieurs autres, au-dessous de la Nlle-Orléans.

—Un certain nombre de propriétaires louisianais ont organisé une compagnie dite "Waverly Lead Co.," à Tallulah, paroisse Madison, au capital de $200,000.

—Nous recevons, de Hazeville, Lne., la correspondance suivante :

"Nous avons eu, la semaine de Noël, un temps détestable, terrible, qui peut se résumer en trois mots: verglas, pluie et bone. Toutes les affaires ont été arrêtées; il est été insensé de tenter de faire le moindre travail, au dehors, excepté pour se procurer du combustible.

Après tout, ces gelées tourneront à notre bénéfice; d'innombrables insectes qui se jettent sur nos plantes, les dévorent et très souvent, retardent la coupe et la rentrée des produits de la terre, seront détruits. Ils ne donneront plus au fermier tous les tracas auxquels il est exposé, en temps ordinaire; les plantes n'en pousseront que mieux et plus vite.

Autre avantage: Une bonne gelée laissera la terre plus facile à retourner, et la rendra plus friable. Sans doute, un pareil temps est nuisible, quand il arrive, alors que la roulaison n'est pas complètement terminée, mais il faut bien nous pénétrer de cette idée que nous ne pouvons pas avoir, quand nous le voulons, le soleil et le temps favorable; par conséquent, il nous fait toujours prévoir les accidents de ce genre et manœuvrer de façon à pouvoir en éviter les inconvénients.

—Le chemin de fer de la Nouvelle-Orléans au Golfe, branche de la ligne "Shell Beach" aura, à partir de lundi prochain, 2 janvier, deux trains par jour se rendant jusqu'à Pointe-à-la-Hache et à l'habition Bohemia. Là, un bateau prendra les voyageurs et les conduira aux différents points situés au-dessous. Les trains quitteront la Nouvelle-Orléans à 7 heures du matin et à 5 heures de l'après-midi.

Le *Meschacébé*, Bonnet Carré P. O., paroisse St. Jean-Baptiste, du 31 décembre :

M. Néri Bodin nous a fait parvenir, pour la Noël, deux superbes chouxfleurs récoltés sur l'habitation Reserve.

Jamais on n'en a vu ici de plus beaux que ceux qui sont cultivés sur cette habitation, dans le jardin de M. Jorda. Cet habile administrateur a te démontrer que la culture du chou était aussi facile que celle de la canne à sucre, et il a parfaitement réussi.

—Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Adelard Millet survenue lundi soir dernier.

Cet estimable citoyen, dont la condition, depuis plusieurs mois, ne laissait guère d'espoir à sa famille et à ses amis, a succombé à une de ces maladies contre lesquelles la science médicale n'a aucune puissance. Il était âgé d'environ 53 ans et toute sa vie avait été consacrée au travail, dans sa paroisse natale.

Mercredi, une foule d'amis accompagnait sa dépouille au cimetière St-Pierre.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 31 décembre :

La plus forte gelée de cette année a eu lieu dans la nuit du mercredi au jeudi dernier.

Nous ne pouvons dire, au juste, si elle peut avoir une influence bien malfaisante sur les récoltes qui ne sont pas encore terminées. Sur presque toutes les habitations, si ce n'est pas partout, les cannes restantes sont en windrow, ce qui permet de prolonger la roulaison presque sans péril.

Le plus grand mal consiste dans le mauvais état de nos chemins, qui rend les charrois pénibles, presque impossibles, et comme nous le disions, dernièrement, le malheur veut que beaucoup des planteurs manquent en ce moment de combustible. Cet état de choses ne peut manquer d'avoir prochainement une fin, et dans tous les cas, ce n'est ni chose nouvelle, ni bien surprenante. Ce qu'il y a d'un peu surprenant, c'est que l'on n'ait pas un peu plus de prévoyance, et que plusieurs se laissent, chaque année, surprendre de la même manière.

—Nous avons sous les yeux un chantillon de sucre fabriqué, à "open kettle," sur l'habitation "Magnolia Grove" appartenant au défunt Amédée Tête et dirigée, maintenant, par Amédée Tête jr.

Cet échantillon, remarquable comme qualité, nous fait voir que les traditions de M. A. Tête ne sont pas perdues, et que l'habitation fournit encore le plus beau sucre à "open kettle" qu'on puisse voir sur le marché.

Chacun se rappelle que M. A. Tête a remporté plusieurs médailles d'or, différentes Expositions, pour l'excellence de ses produits. Son fils marche sur ses traces, et s'il a hérité des vertus de son père comme citoyen, il a aussi hérité de son habileté de sucrier.

Le *Foyer Créole*, Convent P. O., paroisse St. Jacques, du 31 décembre :

M. Pierre Liévin De Poorter, le doyen de la profession médicale en cette paroisse, est décédé le jeudi 29 du courant, à midi et demi.

Ce n'est que tout récemment que le mauvais état de sa santé et son grand âge l'avaient forcé d'abandonner sa profession et contraint de garder la chambre.

Homme actif et d'une conduite des plus réglées M. De Poorter était aussi un fervent catholique.

Né à Gand, Belgique, en 1806, le Dr. De Poorter avait atteint le bel âge de 81 ans 3 mois et un jour.

A l'âge de seize ans il laissa son pays natal pour venir s'établir aux Etats-Unis. Après avoir successivement habité New York, Philadelphie et Lexington, Ky., il vint finalement se fixer à St-Jacques.

Ici, il épousa Mlle Delphine Weltz et de cette union naquirent ses deux fils, Ernest et Liévin, qui le pleurent aujourd'hui.

Devenu veuf il se remaria de nouveau et laisse une veuve qui, après avoir été la compagne fidèle partageant ses joies et ses peines, veille avec un dévouement sans borne sur ses vieux jours.

Outre des trois êtres qu'il aimait tendrement et qui le recompensaient par une affection réciproque, le Dr. De Poorter laisse aussi à St. Jacques de bons souvenirs qui ne seront pas de sitôt oubliés des nombreuses familles qu'il a consolées par une charité, inconnue du monde, mais que Dieu saura certainement récompenser.

Les funérailles ont eu lieu vendredi soir, à 3 heures, à l'Eglise St. Michel.

Une foule nombreuse y assistait et témoignait par sa présence et son recueillement combien est regretté le respectable octogénaire duquel, on peut dire, sans crainte de se tromper :

"*Heureux ceux qui s'endorment dans la paix du Seigneur.*"

Nous nous joignons aux très nombreux amis de la famille à laquelle nous offrons nos plus sincères compliments de condoléance.

Un précieux traité de médecine—L'édition de l'annuaire médical pour 1888 connu sous l'appellation d'almanach de Hostetter est maintenant prêt et se donne par tous les pharmaciens et par tous les marchands des campagnes dans tous les Etats-Unis, ainsi que dans le Mexique et dans toutes les parties civilisées de l'Hémisphère de l'Ouest. Chaque année cet almanach se publie depuis plus d'un quart de siècle. Il renferme les meilleurs conseils connus pour la conservation de la santé, un très grand nombre d'articles intéressants et amusants de même qu'un calendrier avec calculs astronomiques, chronologiques, etc. Cet almanach est préparé avec grande soins et ses renseignements sont d'une très grande exactitude. L'édition de 1888 en sera peut-être la plus importante sous le rapport des matières traitant de médecine. Les éditeurs, MM. Hostetter & Cie. de Pittsburgh, Pa., en recevant un timbre-poste de deux sous, en expédieront un exemplaire à quiconque le demandera.

Les attaques rhumatismales les plus violentes trouvent un prompt secours dans le Porous-Plaster d'Ayer.

LA RUSSIE ET L'ALLIANCE AUTRICHE-ALLEMANDE. — Le *Journal de Saint-Pétersbourg*, (officiel) du 16 décembre, dit, en parlant de l'article de l'*Invalide russe* du 15 :

"Tout juge impartial conviendra que ce n'est pas à la Russie qu'incombe la responsabilité de cet état continuel de la paix armée, qui va toujours en s'accentuant.

"Il est vrai que les puissances qui se sont réunies pour former la ligue de la paix au centre de l'Europe donnent pour unique but de leurs alliances aussi bien que de leurs arrangements le maintien de l'*statu quo* pacifique basé sur les traités existants.

"S'il en est ainsi, le gouvernement impérial de Russie ne fait que s'associer à cette garantie de paix, en prenant sur ses frontières des mesures défensives pour conserver l'équilibre des forces.

"Reste à décider à quel point cet abus du principe : *Si vis pacem, para bellum*, qui pèse lourdement sur les finances de tous les pays et sur leur situation économique, est le meilleur moyen de préserver cette paix que tout le monde semble désirer et que nous croyons assurée pour longtemps, grâce à nos bonnes relations avec nos voisins."

Le comble de l'orgueil :

Pour un marquis, c'est de ne pas vouloir mettre les pieds à la cour des comptes.

Une trouvaille.

Il pleuvait à torrents ce soir-là et je traversais la place du Carrousel, recherchant attentivement, pour ne pas être inondé, les pointes de pavés faisant saillie au milieu des flaques d'eau.

Tout à coup j'aperçus à mes pieds une petite masse noire, un portefeuille. Je le ramassai et arrivé sous un des guichets qui ferment la place, à l'abri, je pris connaissance de ma trouvaille.

C'était bien un portefeuille dont le cuir usé attestait les longs services. Sans doute, la découverte était de pauvre importance. Comme en a souvent tort de juger les gens sur l'apparence! Cet humble à l'air modeste renfermait dans une de ses poches trois billets de 1000 francs et deux de 100 francs! La trouvaille prenait tournure, il fallait continuer les investigations. Dans l'autre poche, une enveloppe contenant une petite fleur desséchée; sur l'enveloppe : M. Simon, 235 faubourg Saint-Antoine.

Cette adresse m'indiquait, sans doute, le propriétaire du portefeuille, probablement fort tourmenté en ce moment de la perte subie. Ma foi, je n'hésitai pas et bravant vents et marées, l'expression était absolument vraie ou là situation où je me trouvais, j'entrepris le voyage. Un vrai voyage, car le 235 du faubourg Saint-Antoine est à deux pas de la barrière du Trône. Enfin, j'arrivai à bon port, puisque c'est la location admise pour consacrer l'heureux résultat d'une pénible navigation.

—Monsieur Simon?

—Au quatrième étage, le couloir à droite, cinquième porte à gauche, le nom est sur la porte, me répondit la concierge.

Singulier escalier : larges marches en briques rouges avec une bordure de bois usée, haute rampe de fer aux curieuses rosaces. A chaque étage s'étend, à droite et à gauche, un long couloir mal éclairé par une veilleuse placée dans un verre sur une planchette. Quelle étrange odeur se dégage! Il y a de tout là-dedans : mélange de vernis neufs et d'oignons rissolés.

Enfin, me voici au quatrième. Je m'engage dans le couloir à droite et, en effet, sur la cinquième porte à gauche est une plaque de cuir portant le nom de Simon. L'absence de sonnette m'oblige à frapper sur la porte massive. De l'intérieur j'entends une voix :

—Va ouvrir, Jeanne.

Une gamine de six à sept ans tire la porte.

—Mamân, c'est un monsieur!

Je suis dans une salle à manger : dans un coin, un petit buffet d'acajou surchargé de verreries; au fond, une armoire en noyer; sur les murs, des gravures de journaux illustrés représentant des scènes de bataille.

La table est servie : sur la toile cirée, trois couverts, une soupière, un plat de pommes de terre au lard, un litre de vin et sur une assiette un morceau de fromage. Autour de la table, une femme pleurant, un homme l'air abattu, affaissé; à la boutonnière de sa jaquette est le ruban de la médaille militaire. Je crois devoir m'excuser d'interrompre le repas.

—Oh! vous n'interrompez rien, me dit la femme : tenez nous n'avons pas seulement touché à la soupe. Oh! c'est qu'il nous en arrive de belles, allez! Mon pauvre homme qui venait de toucher les quittances du patron a perdu son portefeuille. Et il y en avait pour de l'argent, allez, plus de 3,000 francs! Ah! non, que nous ne songeons pas à manger, pour sûr! Qu'est-ce que nous allons devenir?

—Rassurez-vous, madame, j'ai été assez heureux tout à l'heure pour trouver votre portefeuille et je vous le rapporte.

L'homme se dressa brusquement, devint tout pâle et de grosses larmes coulèrent sur ses joues. J'avais tiré le portefeuille de ma poche.

—Tenez, voyez, il n'y manque rien, n'est-ce pas? Trois billets de 1,000 fr., deux billets de 100, une enveloppe dont l'adresse m'a permis de vous rencontrer et la fleur qu'elle contenait.

—C'est la mienne, cria la gamine, tu sais, celle que je t'ai donnée, papa, le jour où qu'on a été au bois de Vincennes et que je t'ai dit qu'elle te porterait bonheur, et que tu l'as mise dans ton enveloppe.

—Oui, tu avais raison, ma chère Jeanne, dit l'homme en convrant l'enfant de baisers, car, vois-tu, c'est pour bien conserver ta petite fleur que j'ai gardé cette enveloppe qui me sauve aujourd'hui.

—Quel service vous nous rendez, monsieur, dit-il en se tournant vers moi et en me serrant la main. Certes on ne m'aurait pas soupçonné; mais cet argent perdu par ma faute il aurait fallu le rendre; comment aurions-nous fait?

—Vous pouvez dire, répartit la femme, que vous nous enlevez un fier poids de dessus l'estomac. Mais vous nous ferez bien l'honneur de prendre quelque chose avec nous...! un verre de vin!

J'acceptai et vite l'enfant courut au buffet prendre un verre.

—Dis, le beau, maman?

La femme avait sorti de l'armoire une serviette et elle frotta la verre dont les brillants contours dorés n'avaient certainement pas besoin de cette délicate attention. On trinqua.

—Je vous aime bien, moi, dit la gamine, parce que papa n'aura plus de chagrin. Vous savez, vous êtes mon ami.

—Veuillez me dire qui vous êtes, monsieur, reprit l'homme, pour....

—Mais, qui je suis, vous le savez bien, vous l'avez entendu, je suis.... l'ami de Jeanne. Allons, bon appétit.

Et je dégringolai les escaliers accompagné des : merci! merci! qui sonnaient gaiement dans le douloureux enfumé.

Georges DERMONT.

(Dans le *Petit Journal* de Paris.)

Au contrôle d'un théâtre qui attend son public et ne voit rien venir :

—Nous sommes encore fichus de n'avoir pas un chat.

—Dame! par ce temps de chien!

Décédé, lundi, 2 janvier, à 10 heures du matin, LOUIS DALIER, fils de Bertrand Dalier et de Marie Abadie, à l'âge de trois ans. Les parents, amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures précises du matin. Le corps est exposé cola des rues Flette et Peters, chez Cadin.

ERNEST C. VILLERÉ,
15 rue Carondelet,
Importateur et marchand de Vins fins, Conséquemment prêt et se donne par tous les pharmaciens et par tous les marchands des campagnes dans tous les Etats-Unis, ainsi que dans le Mexique et dans toutes les parties civilisées de l'Hémisphère de l'Ouest. Chaque année cet almanach se publie depuis plus d'un quart de siècle. Il renferme les meilleurs conseils connus pour la conservation de la santé, un très grand nombre d'articles intéressants et amusants de même qu'un calendrier avec calculs astronomiques, chronologiques, etc. Cet almanach est préparé avec grande soins et ses renseignements sont d'une très grande exactitude. L'édition de 1888 en sera peut-être la plus importante sous le rapport des matières traitant de médecine. Les éditeurs, MM. Hostetter & Cie. de Pittsburgh, Pa., en recevant un timbre-poste de deux sous, en expédieront un exemplaire à quiconque le demandera. 10 déc—1an

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er janvier 1888

Liste de publication.

Audignon Joseph	Lejeune François Joseph
Balle Pierre	Magnéat ou Magnéat
Barcq Mme Vve et G. Barcq	Emile
Bois Oscar	Maurin Antoine famille
Bastillier Louis Arthur	Mathieu Pierre
Charles	Meinsohn Eugène
Castex Vve	Munaux Emmanuel célibataire
Castex Paul (2)	Niguiporan H.
Cazalès Evariste	Niguiporan E. P.
Cazaux Mme Vve Plosper	Pène Joachim
Camors Jean Baptiste	Pignon Claude
Carol Justin	Provensal Mouren
Champun Mme née Gravily	Provensal Mouren Vve
Dulernard les époux	Provensal Mouren Joséphine
Ernst les époux	Pignè Vve née Ségné
Frère Théophile	Rivière Charles
Gauchon Pierre	Robiolle Aimée Augustine
Hall à Mme Catherine née Dinnet	Saillan Antoine Ephrême
Henry P et fy	Savornin Antoine
Jeuandet Mlle Jenny	Ségné Vve Marcel née Bergeron
Jeuandet Pierre	Tolty ou Totti Mme née Armande Bernard
Klein Auguste	
Lacoste Emilia épouse	
Lassalle Jean Louis	

LETTRES.

Franchet Etienne	Luquet Charles
Rancart Clodemir	Poisson Charles
Gabriau Lucien (2)	Maugué Antoinette

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er janvier 1888.

Le Consul Général,
VTE PAUL D'ARAU.

CINQUIÈME WARD.
Pour Gouverneur :
FRANCIS T. NICHOLLS.
PREMIER ET DERNIER.
Election 5 Janvier, 1888.
DÉLÉGUÉS :
OSCAR ROBIN, Pharmacien.
DR. HENRY BEZOU, Médecin.
A. EMILE SCHEIDECKER, Mécanicien.
MICHEL V. DEJAN, Notaire Public.
GEO. KIKE, Marchant Commissionaire.
A. C. LANDRY, Gérant du Southern Oil Factory.
H. LEVY, Marchant de Charbon.
Les polls seront ouverts de 6 h. a. m. à 7 h. p. m., coin Toulouse et Bassin. 3 jan—3f

Licences de ville 1888.
Bureau du Trésorier,
Hôtel de ville,
Nouvelle Orléans, 3 janvier 1888.
Les Licences de ville pour 1888 seront prêtes à être livrées le lundi 9 janvier 1888.
L. W. PATTON,
3 jan— Trésorier.

ETAT DE SITUATION DE LA
BANQUE D'ÉPARGNES GERMANIA.
NO. 51 RUE DU CAMP,
A la clôture des affaires le 31 décembre 1887.

ACTIF.

Actions et bons		$142,706 00
Prêts sur hypothèques		61,293 74
Prêts à échéance garantis par nantissement (collatérales)		8,600 00
Prêts sur demande garantis par nantissement (collatérales)		458,858 50
Argent comptant	$54,027 85	
Items comptant	1,512 52	
		55,541 27
		$742,083 61

PASSIF.

Capital payé		$100,000 00
Profits nets divisés		46,869 94
Revenu gains après paiement des dépenses courantes	$34,195 27	
Moins, $18,102 94 payés aux déposants pour intérêt, et $8,000 00 à un actionnaire pendant l'année courante	21,102 94	
Réservé sur les profits de cette année	$13,092 43	
A ajouter, profits non divisés existant le 31 décembre 1886	23,777 51	
		$36,869 94
Dû aux déposants		595,153 67
Dividendes non payés		60 00
		$742,083 61

H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice Président.
G. AD. BLAFFER, Caissier.

Faits sous serment par devant moi, ce 31 décembre 1887.
ROBT. P. UPTON, Notaire.

Directeurs :
H. ZUBERBIER,
J. HASSINGER,
S. HERSSHEIM,
J. E. MERILH,
JOHN THOEN,
F. RODEB.
3 janv—1 sem.

Etat semestriel des affaires de la
MutualNationalBank
De la Nouvelle-Orléans,
A la cloture des affaires le 31 décembre 1887.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$ 701,458 66
Bons des Etats Unis, bons de l'Etat de la Louisiane et autres valeurs		352,173 15
Change des pays, banques et banquiers		90,365 17
Propriétés foncières, meubles et installations		61,935 54
Items comptant — argent comptant, compris chèques pour le compteur à échange		358,620 75
Fonds de rachat avec le trésorier des Etat-Unis		2,250 00
Total		$1,566,803 27

PASSIF.

Capital payé		$ 200,000 00
Excédant de fonds		100,000 00
Circulation		45,000 00
Profits non divisés		5,123 41
Dividendes non payés		492 60
Dividende déclaré maintenant		12,000 00
Dépôts individuels	$3,067,253 87	
Dépôt des Etats Unis	220,000 00	
Dû aux banques et banquiers	147,796 74	
		3,435,050 61
Total		$3,566,803 27

JOHN T. HARDIE, Président.
LLOYD H. COLEMAN, Vice Président.
JOSEPH MITCHEL, Caissier.

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 30 du courant, il a été déclaré un dividende de QUATRE POUR CENT, pour les six derniers mois, payable sur demande aux actionnaires.
JOSEPH MITCHEL, Caissier.
3jan—3f

STATE NATIONAL BANK
DE LA NLL